

SAINT BRICE
42 RUE PIERRE MAITRE 51100 REI
03.26.02.57.58

Bon No:
004420082

1ere Gachée: 10:11 (1)
Quantité: 8.00 m3

Date: 07/07/2026
référence commande(2): 03 26 21 21 40

reap010726155232

Zone: TRANSPORT TOI

Véhicule:
M80 8x4 ROUXEL PIRSON
M80 PIRSON

CONSEILS DE SECURITE:
XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures

client:
411550
chantier:
155035

OUVRAGES D'ART DE L'EST
W0075314-ESAD

3 RUE DENIS PAPIN 38122
rue Pierre Maitre 06.13.54.43.28
51100 Reims

ARRIVEE CHANTIER
convenue réelle
10:58

DECHARGEMENT
debut fin
00:00

DEPART
chantier

RETOUR
centrale

ATTENTE
00:00

température:
vitesse du vent:
validité:

code Béton
RJB253A300

désignation(6)(8)
BPS

certification

classe d'exposition(3)
XF2

Classe
Chlorure
CL 0,40

consistance(7)
S3

Dmax
20

ciment(type et classe)
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R

Additions(type)
0

dosage(C+Ka)(5)
0

Résistance caractéristique(4)
C25/30

appellation commerciale C25/30 XF2 S3 Dm20 CEM2 300

Propriétés particulières spécifiées

SERVICES
CONTRIB ENVIRON
HAUSSE ENERGIE
M3 PUMI
ECO-PARTICIPATION

ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)
PRE 5480/4700
EA ISOSPHERE 5140

LIVRAISON RECEPTIONNEE
NOM:

signature du client:

ajout d'ingrédients sur chantier(9):
type et quantité:
demandeur:

signature:

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1